



## SUIVI DE L'APPLICATION DU PLAN D'ACTION DU SOMMET MONDIAL DE L'ALIMENTATION

### RAPPORT NATIONAL

Le Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation, au titre de l'Engagement Sept (Objectif 7.3), invitait les gouvernements, en collaboration avec tous les acteurs de la société civile, en coordination avec les organisations internationales pertinentes et conformément à la Résolution 1996/36 du Conseil économique et social sur le suivi des principales Conférences internationales et Sommets des Nations Unies, à, notamment:

- faire rapport au Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA) sur l'application du Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation aux niveaux national, sous-régional et régional, en utilisant, pour leurs analyses, le système d'information et de cartographie sur l'insécurité et la vulnérabilité alimentaires, dès qu'il sera mis en place;
- suivre, par l'intermédiaire du CSA, l'application du Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation aux niveaux national, sous-régional et régional, en se fondant sur les rapports des gouvernements nationaux, les rapports sur le suivi des Nations Unies et la coordination inter institutions et des informations provenant d'autres institutions internationales compétentes.

Le présent rapport fait le point des progrès accomplis par le pays dans l'application du Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation. Il est composé de deux sections. Les sections I et II constituent les parties principales du Rapport sur les progrès accomplis, les politiques adoptées et les mesures prises. La section II s'occupe en particulier des mesures et des programmes pris par les pays pour chacun des sept Engagements au titre du Plan d'action.

Pour faciliter l'établissement du rapport, le Secrétariat a préparé une série de directives que vous trouverez ci-joint.

Pays:	Guinée - Conakry
Date du rapport:	Mars 2006

*Institution ou comité chargé de l'établissement du rapport*

**Comité National Permanent de Suivi du Sommet Mondial de l'Alimentation en Guinée (CNP/SMA)**

*Agent de coordination*

Nom	Abdoul Karim CAMARA
Fonctions	Directeur National de l'Agriculture
Téléphone	(224) 60 21 78 00 / 30 41 42 60
Télécopie	
Adresse électronique	hup@afribone.net.gn

**Section I: Questions de sécurité alimentaire prioritaires et progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif du Sommet mondial de l'alimentation**

**La situation actuelle du pays du point de vue de la sécurité alimentaire, notamment des disponibilités alimentaires, de la stabilité des approvisionnements et de l'accès à la nourriture ainsi que les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de réduction de la faim, sont indiqués ci-après:**

**Diagnostic de la situation et tendance**

Réduire de moitié le nombre de personnes souffrant de la faim et de la malnutrition est la seconde cible du premier OMD portant sur l'élimination de l'extrême pauvreté et de la faim. A priori, compte tenu du potentiel en richesses naturelles du pays, c'est là un des objectifs les plus à la portée de la Guinée. Cependant, la sécurité alimentaire ne s'est pas améliorée et la malnutrition persiste.

La majorité des ménages (53,2 %) estiment pouvoir s'alimenter suffisamment en quantité, 6,6 % en qualité. Cependant, près d'un tiers des ménages (33,6 %) déclarent ne pas arriver à satisfaire leurs besoins nutritifs ni en qualité ni en quantité. L'indicateur est la proportion de personnes n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique (2100 Kcal/personne/jour et 60 gr de protéine par personne/jour). Le seuil alimentaire est de 228.900 FG/ par personne /an.

Plus de 19 % de la population vit en dessous du revenu qui procure un apport calorique minimum. En milieu urbain ce ratio est de 4,6 % contre 25,3 % en milieu rural. Ce milieu contribue pour près de 93 % à la malnutrition protéino-calorique. L'écart moyen par rapport à ce seuil est de 10,8 % (14,3 % en milieu rural et 2,6 % en milieu urbain). La proportion de la population souffrant de faim et de malnutrition augmente en Guinée

**Analyse des causes de persistance de la faim et la malnutrition**

La production nationale quoiqu'en augmentation n'assure pas pour le moment une sécurité alimentaire. La disponibilité alimentaire *per capita* est restée stable au cours des 30 dernières années avec environ 2 220 kilocalories par personne et par jour contre une norme admise de 2400 kilocalories. Si la production nationale suffit à couvrir la demande de nombreux produits, on relève des déficits relativement importants en ce qui concerne les produits alimentaires de forte consommation comme le riz (25%), les produits de la mer (19%) et les produits laitiers (20%).

**Les productions végétales** ont, d'une manière générale, augmenté. Entre 2000 et 2004, les récoltes de céréales ont connu une augmentation moyenne annuelle de 18% pour le riz. Dans la même période, la production de maïs s'est accrue de 12% et celle de fonio de 15%. L'augmentation de la production d'arachide et de manioc a été beaucoup plus sensible avec respectivement 44% et 49%. Cette croissance résulte plus d'une extension des superficies cultivées que d'une amélioration des rendements. À l'échelle nationale, ces vingt dernières années, la disponibilité des céréales est restée stable (environ 110 Kg/pers./an), celle des racines et tubercules en diminution (146 à 44 Kg/pers./an) tout comme celle des fruits et légumes à partir de la fin des années 80 (de 376 Kg/pers/an à 81 Kg/pers./an).

**La production halieutique** consommée provient surtout de la pêche artisanale (55%). La pêche industrielle contribue très peu à satisfaire la consommation nationale. La mer procure à la Guinée 94% du poisson consommé contre 6% provenant des eaux continentales.

**Les productions animales les plus importantes ont augmenté pendant** la décennie 1995 – 2004. La production de viande a évolué de 71,5% et le lait de 82%. Malgré tout, la disponibilité per capita reste faible bien qu'ayant augmenté : 5,7 kg de viande en 1995, 6,5 kg en 2000 et 7,2 kg en 2004 et pour le lait 8,8 litres en 1995, 10,7 litres en 2000 et 11,8 litres en 2004.

**La production forestière** (produits non ligneux et viande de brousse) contribue d'une manière non négligeable à la disponibilité alimentaire.

**La stabilité des approvisionnements alimentaires** n'est pas garantie. En effet, bien que les disponibilités soient relativement importantes, la prédominance des méthodes traditionnelles de récolte, de stockage/conservation et de transformation engendrent des pertes post récoltes considérables de (riz : 10%, maïs : 15-20%, racines et tubercules : 20- 45%, fruits et légumes : 30-60%). En outre, les conditions d'écoulement des produits agricoles entre les zones de production et de commercialisation demeurent précaires. Les activités de transformation et de conservation des produits agro-alimentaires sont encore très peu développées. La transformation artisanale est essentiellement du ressort des femmes, organisées en groupements et associations en milieu rural et urbain. Elle concerne quelques technologies alimentaires très limitées dans le temps et dans l'espace avec de nombreuses difficultés liées au manque d'équipements adéquats et de compétence des acteurs. La conservation est surtout confrontée à des problèmes d'infrastructures et de compétence dans la conduite des opérations techniques et de gestion des stocks. La

stabilité des approvisionnements en produits périssables comme ceux de la mer des zones côtières vers les zones continentales s'avère très faible.

**Les importations, dominées par le riz se stabilisent à 300 000 tonnes par an depuis 2001.** Elles restent dominées par le riz. Actuellement, 25% et 19% des besoins nationaux respectifs de riz et produits halieutiques sont importés. D'une moyenne annuelle de 194.000 tonnes entre 1993 et 1999, le volume des importations de riz s'est situé à 151 500 tonnes en 2000 pour remonter à 316 000 tonnes en moyenne entre 2001 et 2004. Ces importations alimentaires assurent les 25% des disponibilités en riz. Les importations de viande ont considérablement chuté et se situaient à 1,6% de la production nationale en l'an 2001 contre 5,9% en 1995. Cependant on observe ces derniers temps une tendance à la hausse de ces importations qui ont représenté 3% de la production nationale en 2003. L'aide alimentaire sous forme d'aide projet est la plus importante : 39.000 t/an ces deux dernières années. L'aide programme et l'aide d'urgence sont beaucoup plus faibles avec respectivement 8.000t/an et 2 000 tonnes de riz enregistrées en 2001.

**L'accessibilité pose de plus en plus problème du fait de l'appauvrissement croissant des ménages.** Plus que la disponibilité, l'accessibilité constitue en Guinée l'obstacle le plus sérieux à la garantie de la sécurité alimentaire des ménages. La crise du riz observée en 2004 a aggravé les conditions d'accès à cette denrée de base. Les revenus des ménages continuent de baisser en terme réel du fait de l'inflation galopante et la plupart d'entre eux ont dû renoncer à une partie de leurs consommations, plaçant ainsi les plus défavorisés dans l'impossibilité de s'offrir une alimentation de base suffisante. A cela s'ajoutent les contraintes d'accessibilité physique marquées par la dispersion géographique de la production, l'enclavement ainsi que l'inorganisation des filières de distribution et de commercialisation.

De surcroît, les aléas de la nature comme la baisse pluviométrique, les inondations et les invasions de criquets et de chenilles ont contribué à l'aggravation de l'insécurité alimentaire. Aussi, la sécurité alimentaire du pays dépend-elle, dans une certaine mesure des importations, elles-mêmes tributaires de la disponibilité de devises étrangères. En effet, depuis 2004, les réserves de changes du pays étaient négatives au moment même où une sévère crise de riz sévissait dans le pays. Cette dégradation de la situation alimentaire en 2004 a poussé les autorités guinéennes à lancer un programme urgent de sécurité alimentaire visant à assurer un ravitaillement en riz des habitants des quartiers de la capitale Conakry. Cette opération qui a favorisé un recul important dans l'instauration d'une économie libérale a été vite abandonnée.

**Les études d'évaluation (telles que les évaluations d'impact, la comparaison entre les résultats et les objectifs) de programme ou de projet disponibles concernant le Plan d'action du SMA sont jointes au présent rapport et indiquées ci-après:**

- Draft Rapport d'Évaluation de la LPDA II (1997- 2005)
  
- Rapport d'évaluation tripartite Guinée/BAD/FAO du Projet Pilote d'Appui au PSSA – Kindia

**Des informations concernant les programmes d'aide extérieure, avec l'indication de leur impact sur la réduction de la faim et des leçons apprises, sont données ci-après:**

#### **La tendance générale de l'Aide publique est à la baisse**

Le dynamisme du partenariat dans les années 90 a grandement contribué au développement des infrastructures (eau, électricité, transports), à la relance des secteurs économiques en particulier du développement rural et à l'amélioration substantielle de l'offre des services sociaux de base (routes et pistes rurales, éducation, santé, hydraulique villageoise etc.). En synergie avec les institutions financières et les pays amis, des investissements importants ont été réalisés dans ces secteurs. Cet effort conjugué, conformément aux orientations stratégiques de développement définies par le pays a ciblé le secteur rural et les secteurs sociaux qui ont absorbé

respectivement 20,6% et 33% des financements mobilisés. En somme, au cours de la décennie 90, en dépit d'un environnement difficile, l'appui des partenaires a permis au pays de connaître une réelle dynamique de croissance et d'enregistrer de bons résultats dans la mise en œuvre des programmes économiques et sociaux. Cette dynamique de coopération s'est considérablement essoufflée à partir de la fin de la décennie. Les flux d'aide estimés à 293 millions \$EU en 1990 (environ 50,7 \$ EU/habitants) s'élevaient ainsi à environ 250 millions \$EU en 2002 (soit environ 27,3 \$EU/habitant), alors que sur la base de référence des Nations Unies (75 \$EU par personne et par an) le volume requis serait de l'ordre de 675 millions. La chute tendancielle des financements extérieurs est donc manifeste.

**Les relations de partenariat se sont dégradées, avec en tête, celles avec les principaux bailleurs de fonds traditionnels**

Les relations partenariales avec les principaux bailleurs de fonds se sont donc fortement dégradées à partir de 2000 entraînant un quasi tarissement des ressources extérieures. Dans le cadre de l'appui à la mise en œuvre de la stratégie nationale de réduction de la pauvreté, il était attendu des partenaires de financements substantiels. Mais, pour des raisons liées en particulier aux dérapages dans la gestion macro-économique du pays et aux faibles progrès obtenus dans le domaine de l'amélioration de la gouvernance, l'appui extérieur n'a pas été obtenu. Ainsi, suite à la forte dégradation des indicateurs macro-économiques et financiers, le programme avec le FMI a été suspendu en 2002. Aussi, depuis 2002, en dehors du PAS IV et du PAS III, la Guinée n'a pratiquement bénéficié d'aucun appui budgétaire extérieur. Par ailleurs, les financements de l'Union Européenne dans le cadre du FED sont gelés. Au total, les financements extérieurs au titre des dépenses publiques en capital (FINEX, dons et emprunts confondus) qui s'élevaient à 295 millions \$EU en 1999 (soit 6,2% du PIB) sont passés à 297,5 millions en 2003 (soit 4,1% du PIB). Pour 2004, on estime ces financements à 215,14 millions \$EU.

**Il est impératif de rétablir le partenariat : le poids de la dette exclue actuellement toute perspective de développement**

La dette extérieure est devenue insoutenable dans un contexte de faiblesse des ressources intérieures et de tarissement des ressources extérieures. Au 31 décembre 2004, elle était évaluée à 3.218 millions de \$ EU, soit 88% du PIB. En pourcentage des exportations de biens et services, le service de la dette publique extérieure est passé de 16,8% en 2002 à 19,9% en 2004<sup>1</sup>. Si le pays avait atteint le point d'achèvement de l'initiative PPTE en 2002, cela lui ouvrait la possibilité d'une réduction de la moitié du service annuel de la dette estimée à 150 millions \$EU. Ce point n'a pu être atteint. Le pays n'a pas pu remplir les conditions exigées. Début 2005, les arriérés au titre de la dette extérieure ont atteint des niveaux sans précédents (62 millions \$EU) si bien que le pays se retrouve sous sanction auprès de la plupart des bailleurs de fonds. Dans cette situation, le Gouvernement éprouve de réelles difficultés à développer et à entretenir les infrastructures et services sociaux de base, avec des effets dévastateurs sur la mortalité, la morbidité et la malnutrition des couches les plus vulnérables. En effet, plusieurs projets de développement dans les secteurs sociaux comme la santé, l'éducation, l'hydraulique villageoise, les infrastructures routières etc. sont arrêtés ou menacés d'arrêts en raison de la suspension des décaissements décidés par les partenaires mécontents de l'accumulation des arriérés pour les uns, de la gestion macroéconomique pour les autres et/ou des performances en matière de gouvernance pour les autres.

Le gouvernement se retrouve donc dans l'incapacité financière de mobiliser seul les ressources nécessaires pour développer et entretenir les infrastructures et services sociaux de base. Cette situation a un effet dévastateur sur les objectifs du millénaire puisque les acquis obtenus dans divers domaines, comme l'amélioration de l'accès aux infrastructures de base (santé, routes, éducation, et.) pourraient, à terme, être sérieusement compromis.

<sup>1</sup> Ministère du Plan/Cad战略 macroéconomique, juillet 2005

## **Section II: Suivi du Plan d'Action du Sommet mondial de l'alimentation**

La présente section donne un compte rendu des mesures prises au titre de chacun des sept Engagements adoptés lors du Sommet mondial de l'alimentation. Des informations sont données concernant les politiques menées et/ou les programmes d'action mis en œuvre pour chaque engagement, en illustrant, dans la mesure possible, leur contribution au développement social et économique général, à la lutte contre la pauvreté et à la réduction de la faim.

Le texte intégral du Plan d'action du SMA peut être consulté en ligne sur le site Internet de la FAO [http://www.fao.org/monitoringprogress/summit\\_fr.html](http://www.fao.org/monitoringprogress/summit_fr.html), à la section « Documents-clés, Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale ».

### **Engagements**

**Un Nous assurerons un environnement politique, social et économique propice, visant à instaurer les meilleures conditions pour l'éradication de la pauvreté et le maintien d'une paix durable, fondée sur la pleine participation des hommes et des femmes sur un pied d'égalité, particulièrement favorable à la sécurité alimentaire durable pour tous.**

### **Environnement politique et social**

Le processus de démocratisation, qui a conduit à l'élaboration de la loi fondamentale en 1990, a été caractérisé par le libéralisme, le multipartisme intégral (46 partis politiques ont été agréés), la déconcentration de l'appareil de l'Etat (8 Régions administratives, 33 préfectures ) et la décentralisation (38 communes, et 303 CRD), l'instauration de la liberté de la presse et l'encouragement à l'émergence de la société civile (environ 8500 coopératives et groupements, 800 ONG dont 100 étrangères et 7 centrales syndicales).

Ce processus a été aussi concrétisé par la mise en place d'institutions propres à un Etat de Droit : la Cour Suprême en 1991, le Conseil National de la Communication en 1992, l'Assemblée Nationale en 1995, le Conseil Supérieur de la Magistrature et le Conseil Economique et Social en 1997.

Parallèlement plusieurs organisations de la société civile et du secteur privé ont vu le jour parmi lesquelles on peut citer : le réseau des chambres d'agriculture, le Conseil National des Organisations de la Société civile qui a initié le « forum social Guinéen » en mars 2004, la Coordination nationale des Pêcheurs de Guinée (CONAPEG), le Conseil national des Organisations Paysannes (CNOF), le Réseau des Femmes Africaines Ministres et Parlementaires de Guinée (REFAMP), la Cellule Nationale de Renforcement de la Société Civile pour la réduction de la pauvreté, le Réseau des Femmes de la Mano river union pour la Paix et la Sécurité.

Quant à l'amélioration du statut de la femme, le Gouvernement a élaboré une Politique Nationale de la Promotion Féminine (PNPF). Celle-ci repose sur les quatre orientations stratégiques suivantes :

- Amélioration du Cadre Juridique de la Promotion et de la Protection de la Femme ;
- Renforcement Institutionnel du Cadre de la Promotion de la Femme
- Amélioration du statut social, culturel et politique de la femme et valorisation de son rôle familial ;
- Promotion économique des femmes.

Dans le cadre des «stratégies prospectives de Nairobi » et en plus des deux domaines envisagés dans la PNPF, six domaines prioritaires ont été retenus par la Guinée : Femmes et Promotion Economique, Femmes et Environnement, Femmes législation et prise de décisions, Femmes et Education, Femmes et Santé et Cadre Institutionnel.

Deux autres domaines importants sont mentionnés dans le Plan d'Action National Genre et Développement (PANGeD) : Femmes et Emploi et Femmes et Développement Rural.

Ces différentes orientations stratégiques et ces domaines prioritaires sont issus des Politiques et Programmes qui sont :Le Programme Cadre Genre et Développement (PCGeD), le Plan d'Action National Genre et Développement (PANGeD), la Politique Nationale de Promotion Féminine (PNPF), le Programme Cadre Genre et Développement Agricole (PCGeDA).

Ainsi dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance politique, le PNUD à travers son Deuxième Plan Cadre de Coopération (2002-2006) se concentre sur 3 grands axes d'intervention :

- la promotion de la bonne gouvernance

- la lutte contre la pauvreté
- les thèmes transversaux (environnement et genre) ainsi que des initiatives spéciales.

Pour cela deux pôles sont identifiés à savoir : la gestion stratégique du développement et promotion d'une bonne gouvernance et l'intensification de la lutte contre la pauvreté.

Dans ce processus, vingt sept Volontaires de Nations Unies (VNU) travaillent actuellement en Guinée Conakry. Ils sont originaires de 19 pays (francophones pour la plupart : Algérie, Bénin, Togo, Burkina, Burundi, Cameroun, Mali, Sénégal...); Six d'entre eux assistent le PNUD et interviennent dans le **Projet de Développement local en Moyenne et Haute Guinée**. Dix sept sont dans l'urgence et l'humanitaire auprès des personnes déplacées et des communautés d'accueil.

Le programme VNU a approuvé un projet SVF (Fonds bénévole spécial du programme) intitulé Appui à la **Radio Rurale de Guinée pour La Promotion de la Culture de la Paix**: Ce programme vise à sensibiliser la population sur la prévention des conflits ainsi que sur l'éducation civique. Vingt et un VNU (3 Internationaux et 18 Nationaux) vont être recrutés. Ce projet bénéficiera également de l'Assistance du PNUD et de l'UNICEF. En janvier 2003, le PNUD a approuvé un nouveau **Programme de Renforcement des Capacités de Bonne Gouvernance: Un VNU spécialiste en gestion et comptabilité** est en cours d'identification et de recrutement.

La situation politique a été marquée par le boycott des élections présidentielles et législatives par l'opposition radicale. Le dialogue politique interrompu depuis 2003 a repris en 2005 et a abouti à un consensus pour la création d'une Commission Electorale Nationale Autonome (CENA) et l'organisation en décembre 2005 d'élections communales et communautaires.

L'année 2005 a également connu la libéralisation des ondes, autorisant la création de radios et TV privées. Ce dégel ouvre une nouvelle perspective de coopération avec les principaux bailleurs de fonds.

Les dérapages dans la mise en œuvre du programme économique convenu avec les partenaires se sont accentués. A cela se sont ajoutés des difficultés dans les secteurs de l'eau, de l'électricité, des services de télécommunication, ainsi que l'approvisionnement en matériaux de construction (ciment, fer à béton). Les partenaires du pays ont interprété tous ces fonctionnements comme une absence de volonté clairement et fortement marquée de rétablir la bonne gouvernance, maintenir la stabilité économique, et poursuivre efficacement la mise en œuvre de la SRP.

Selon les résultats de l'enquête nationale sur la corruption et la gouvernance (Février 2005), plus d'un homme d'affaires sur trois pense que ses concurrents sont obligés de procéder toujours à des paiements non officiels pour faire avancer leurs affaires ; 53% des répondants ont déclaré n'avoir pas été satisfaits malgré ce paiement. En plus, 71% des opérateurs économiques estiment que si un agent de l'État transgresse les règles, ils n'ont aucun autre recours que de procéder à des paiements non officiels.

### **Gestion des conflits et situation humanitaire**

La sous-région ouest africaine connaît un cycle continu de violences meurtrières qui freinent son développement depuis le début des années 90. Le Liberia, la Sierra Léone et la Guinée Bissau se sont empêtrés dans d'effroyables guerres civiles pendant que le Sénégal devait faire face au mouvement indépendantiste en Casamance. La Côte d'Ivoire suivra à partir de l'année 1999. La dimension trans-frontalière est une des caractéristiques qui fait la particularité des conflits ouest- africains. Alors qu'ils éclatent sous forme de confrontations internes, ils s'étendent rapidement, par différents jeux de relations, aux États voisins. La Guinée a été victime de cette situation. Outre un déplacement massif de personnes sur son territoire, les conflits de Sierra Léone et du Libéria ont directement affecté le pays. Entre septembre 2000 et mars 2001, le pays a été victime d'une série d'agressions de la part de groupes armés venus du Libéria et de Sierra Léone. Bien qu'aujourd'hui la situation se soit apaisée sur le front militaire, les inquiétudes subsistent avec notamment les incertitudes liées aux échéances électorales programmées en fin 2005 au Libéria et reportées en 2006 pour la Côte d'Ivoire. A ce souci sécuritaire s'ajoute pour la Guinée un problème humanitaire. En effet, le départ progressif des réfugiés laisse les régions d'accueil exsangues. Le Gouvernement et la communauté humanitaire tardent à définir des stratégies d'assistance appropriées dans le cadre d'un développement durable prenant en compte le contexte socio – économique et les sacrifices consentis pendant plus d'une décennie par les communautés hôtes.

Du fait des conflits libériens et sierra léonais et de la circulation des armes légères dans toute la région, des groupes de jeunes combattants, aux allégeances particulièrement aléatoires, se sont constitués en se déplaçant au gré des combats. Dans l'attente d'un désarmement et d'une démobilisation qui enregistrent quelques difficultés, ils constituent une redoutable force de nuisance susceptible d'être manipulée ou capable de se laisser tenter par une aventure à la moindre opportunité. Pour la Guinée, ce problème est d'autant plus préoccupant que ces « rebelles » sont localisés dans les forêts autour du Mont Nimba, de part et d'autres de ses frontières avec le Liberia, la Sierra – Leone et la Côte d'Ivoire. Dans ce contexte très volatile, la Guinée vit en permanence sous

une forte hantise sécuritaire. Ainsi, la défense et la sécurité cristallisant toute l'attention de l'État, sont devenues des secteurs privilégiés en matière de dépense, en lieu et place des secteurs sociaux et économiques.

### **Environnement économique**

En dépit de son potentiel de développement considérable, le pays traverse une crise économique et sociale sans précédent, marquée par un ralentissement de la croissance, une inflation en forte augmentation, des difficultés de paiement du service de la dette et une aggravation sensible de la pauvreté. Parmi les facteurs favorisant cette situation, figurent la mauvaise gestion macroéconomique, la situation sécuritaire dans la sous région, la baisse des financements extérieurs, face à un accroissement rapide de la population (taux d'accroissement intercensitaire de 3.1 %) qui nécessite davantage de ressources pour satisfaire les besoins essentiels. Le taux de croissance économique qui était en moyenne d'environ 4% durant la décennie 90 a baissé à partir de l'année 2000 (1,9%). Entre 2002 et 2003, il a été en moyenne de 2,7%, inférieur à celui de l'accroissement de la population (3,1% par an) et nettement en dessous des objectifs de la stratégie de réduction de la pauvreté (5% en moyenne entre 2002 et 2005).

**Tableau : Évolution des indicateurs de croissance (2000 – 2004)**

	2000	2001	2002	2003	2004
Taux de crois. PIB	1,9	4,0	4,2	1,2	2,7
Taux de crois. PIB/tête	-0,9	0,7	1,1	-1,8	-0,4
Taux d'inflation en glissement annuel	7,2	1,1	6,1	14,8	27,6

Ministère du Plan : Cadrage macroéconomique, juin 2005

D'une manière générale, le développement économique du pays est fortement limité par la mauvaise gestion des ressources publiques, les déficiences du cadre institutionnel, juridique et réglementaire liées à la mobilisation des investissements privés et l'insuffisance d'infrastructures de base pour soutenir la croissance et la modernisation de l'économie.

Selon les résultats de l'Enquête intégrée de Base pour l'Évaluation de la Pauvreté (EIBEP 2002/2003), l'incidence de la pauvreté s'élève à 49,2% et celle de l'extrême pauvreté à 19,1%. Ces chiffres traduisent un contexte social très difficile, en particulier au cours des trois dernières années. Le revenu national brut par habitant est passé de 450 US\$ en 2000 à 410 US\$ en 2002 et 385,7 US\$ en 2004. A cela s'ajoute l'inflation qui a fortement ébranlé le pouvoir d'achat des ménages. Entre Juin 2003 et Juin 2005, les prix à la consommation ont augmenté de plus de 40%. Les prix des denrées de première nécessité comme le riz, ont quadruplé en l'espace de deux ans.

Par ailleurs, en l'absence des financements nécessaires pour le développement et l'entretien des capacités de production, les infrastructures et services sociaux de base (eau, électricité, transport, etc.) se sont fortement effondrés au cours des trois dernières années. A cela il faut ajouter une insuffisance de financement des secteurs de l'éducation et de la santé et l'incapacité sans cesse croissante des populations à accéder à ces services. Si la crise actuelle devait perdurer, les perspectives de réalisation des OMD et des objectifs de réduction de la pauvreté seraient très incertaines. En outre, le cercle vicieux de faible croissance économique et d'aggravation de la pauvreté pourrait avoir des conséquences imprévisibles sur la paix sociale dans le pays.

**Deux Nous mettrons en œuvre des politiques visant à éradiquer la pauvreté et l'inégalité et à améliorer l'accès physique et économique de tous, à tout moment, à une alimentation suffisante, adéquate du point de vue nutritionnel et sanitaire, et son utilisation efficace.**

### **Politiques et mesures**

Le Gouvernement a élaboré et adopté fin 2001, sur la base d'une large consultation nationale, une Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DRSP) qui constitue le cadre de référence unique de l'ensemble des politiques et programmes de développement à venir. De plus, le DSRP se voulait un document national, dans son esprit, son contenu ainsi que dans sa formulation. Le citoyen guinéen en est l'acteur principal et le bénéficiaire ultime. L'objectif principal du gouvernement guinéen est de réduire l'incidence de la pauvreté de 40,3% (en 1994/95) à moins de 30% à l'horizon 2015. Il s'agira d'ici 2010 aussi de réduire l'incidence de la pauvreté en milieu rural (pauvreté absolue) de 52,5 à 40 pour cent, celle de l'extrême pauvreté de 18 à 12 pour cent.

A cet effet, le Gouvernement se propose d'atteindre un taux de croissance du PIB de 10% en terme d'objectifs économiques. Pour réaliser cet objectif le gouvernement a retenu : de garantir la paix, la sécurité et la bonne gouvernance - de stabiliser l'économie, de juguler l'inflation et de réduire les distorsions économiques - de promouvoir l'investissement dans le développement alimentaire et agricole - de créer des emplois en milieu rural

et urbain - de promouvoir des marchés efficaces et équitables -d'encourager la coopération et le commerce au niveau régional -d'analyser et de suivre l'impact des politiques, programmes et interventions socio-économiques sur la pauvreté, - d'élaborer des cadres juridiques et réglementaires en faveur des pauvres. Pour ce faire plusieurs programmes et projets ont été mis en place parmi lesquels on peut citer le Programme d'appui aux Communautés Villageoises (PACV), le Programme de Renforcement des Capacités villageoises (PRCI), le Programme de développement Durable en Moyenne et Haute Guinée, etc

### **Réduction des disparités liées au sexe**

En plus des dispositions constitutionnelles, dans le cadre de la promotion de l'égalité des sexes, la Guinée a ratifié plusieurs conventions et instruments juridiques internationaux relatifs à l'équité et au partage des instruments de pouvoir en vue réaliser les droits économiques et sociaux de la femme. Sur le plan politique, des reformes législatives ont été initiées garantissant l'égalité des hommes et des femmes à travers la loi fondamentale, la loi de Santé de la Reproduction, les codes de la sécurité sociale, pénal, civil et du travail ainsi que des ordonnances complétant ces différents textes. Des efforts substantiels ont été également entrepris dans les domaines politiques et économiques à travers le programme cadre Genre et Développement, le DSRP et d'autres programmes et politiques sectoriels pour une prise en compte intégrée de la problématique de l'égalité et de l'autonomisation des femmes. Si la situation de la femme est donc celle décrite plus haut, c'est que les textes ne sont pas respectés et les initiatives souffrent d'un manque de mise en application. Les articles 40, 134, 247, 324, 328, 396 400 et 406 (voir Annexe) du code civil et la non prise en compte du harcèlement sexuel par le code de travail portent encore préjudice aux femmes. Des inégalités de fait liées aux lois coutumières, à la tradition, la religion et la culture perdurent.

### **Le droit à l'éducation de base**

L'enseignement préscolaire est très peu développé dans le secteur public de l'éducation (3 centres préscolaires sur 1337). Il est marqué par une forte disparité des effectifs entre les régions (50 % des inscrits sont enregistrés à Conakry contre 1 % à Mamou, 2 % à Labé et à Kankan et 3 % à Boké). Cette faible prise en charge de ce type d'enseignement est loin des normes internationales éditées et de la prise en charge intégrée du Développement de la petite enfance tel que recommandé dans l'EPT. Les effectifs des élèves au primaire ont presque doublé en moins de 10 ans, passant de 674 732 élèves à 1 147 388 élèves de 1998 à 2004, soit un taux d'accroissement annuel moyen de 10%. Chez les filles les effectifs sont passés de 249 088 à 497 122 élèves soit un accroissement de 14% contre 8% chez les garçons au cours de la même période.

Le TBS est passé de 60 à 77% de 2000 à 2004 soit un taux d'accroissement de 28%. Chez les filles, il passe de 51 à 70% contre 69 à 83% chez les garçons. L'accroissement est beaucoup plus significatif chez les filles (37%) que chez les garçons (20%).

On note également une évolution très positive de cet indicateur en zone rurale (39% en 1998 et 58% en 2004), même s'il reste beaucoup plus élevé en zone urbaine (114% en 1998 et 58% en 2004). Malgré cette évolution significative, environ un enfant sur quatre reste privé du droit fondamental à une éducation de base. Encore que cette moyenne nationale cache des disparités, telles qu'indiquées dans le tableau ci-après :

**Tableau. 3 : Évolution des TBS par région**

Région	2001	2002	2003	2004
Boké	59	67	71	70
Conakry	100	132	129	128
Faranah	58	69	76	80
Kankan	46	60	63	67
Kindia	58	70	74	78
Labé	45	49	54	60
Mamou	53	59	66	68
Nzérékoré	58	60	62	64
<b>Ensemble</b>	<b>61</b>	<b>72</b>	<b>74</b>	<b>77</b>

Source : Service Statistique et de planification scolaire (MEPU-EC) 2005

### **Amélioration de la santé de la reproduction**

En Guinée, les statistiques font état d'une baisse de la mortalité des enfants de moins de 5 ans entre deux Enquêtes Démographiques et de Santé réalisées en 1992 et 1999 estimant respectivement l'indicateur à 229‰ et à 177‰. Cependant, il est difficile dans la perspective des OMD d'ici 2015 de fixer l'objectif de baisse de la mortalité infantile juvénile à hauteur de 80 ‰ au vu de la stagnation observée en 2005 à travers l'EDS III avec une estimation à 163‰.



D'importants textes d'application des lois portant sur la santé de la reproduction ont été adoptés et promulgués par l'Assemblée nationale en 2000. Mais la mise en œuvre de la politique de la famille est momentanément suspendue.

La préoccupation nationale pour la santé de la reproduction est de plus en plus grandissante. Sur le plan juridique, d'importants textes d'application des lois adoptées et promulguées par l'Assemblée nationale en 2000 ont été finalisés. La politique et le programme de santé de la reproduction élaborés et adoptés sont en cours de mise en œuvre à l'exception notable de la politique de la famille momentanément mis en veille.

### **Préservation de l'environnement**

Au plan politique, des réformes importantes ont été menées dans le domaine de l'environnement mais la notion de culpabilité sur les atteintes à l'environnement n'a pas pour le moment été intégrée par la communauté juridique

Au cours des quinze dernières années, d'importantes réformes ont été menées en faveur de l'environnement. L'état a élaboré plusieurs plans sectoriels, notamment un Plan National d'Actions pour l'Environnement (PNAE) ; un Plan d'Action Forestier National (PAFN); un Schéma Directeur d'Aménagement de la Mangrove (SNAM) et une Stratégie Nationale et un Plan d'Action pour la Conservation et l'Utilisation Durable de la Diversité Biologique. Au plan de la législation, des textes juridiques de référence ont été adoptés. Il s'agit, entre autres, du code de l'environnement, du code de l'eau et du code des forêts. A cela s'ajoutent les conventions internationales, telles que les conventions issues de la conférence de Rio en 1992. Mais, comme le souligne le rapport d'évaluation de l'effet de l'environnement dans les stratégies de développement de la Guinée, «la communauté juridique, comme le reste de la population n'a pas intégré la notion de culpabilité sur les atteintes à l'environnement. C'est pourquoi les infractions dans ce domaine sont peu punies, ce qui tend à affaiblir cette réglementation». Au plan institutionnel, la gestion de l'environnement a toujours été du ressort d'une Direction nationale, dont la tutelle a été assurée par plusieurs départements ministériels. Mais, en 2004, un ministère spécialement chargé de l'environnement a été créé, même si diverses questions relatives à la gestion de l'environnement relèvent d'autres ministères : l'eau, les forêts, la gestion des ordures etc.

### **EVALUATION DU NIVEAU DE PAUVRETE**

Le tableau ci dessous présente l'évolution de la pauvreté en Guinée de 1994/95 à 2005

<b>Indicateurs</b>	<b>1994/95</b>	<b>2002/2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>Objectif 2010</b>
Taux de pauvreté au niveau national	40,3	49	50,1	53,6	30
Taux de pauvreté en milieu rural	50,5	56	40		40
Incidence de l'extrême pauvreté	18	36,5			12

En 2002, près de la moitié de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté et près d'un guinéen sur cinq se trouvait dans une situation d'extrême pauvreté, la situation s'est aggravée depuis

Les plus récentes données sur la pauvreté (EIBEP 2002/2003) indiquent que la population guinéenne vivant en dessous du seuil de pauvreté représente 49,2% de la population totale du pays. En outre, au niveau de ce groupe, 19,1% se trouvent en situation d'extrême pauvreté. Selon le milieu de résidence, la pauvreté continue d'être un phénomène rural. Le ratio de pauvreté y est de l'ordre de 60%. La contribution du milieu rural à l'incidence de la pauvreté est très élevée et se chiffre à 86%. Parmi les pauvres ruraux, 25,3% sont très pauvres et leur contribution à l'extrême pauvreté se chiffre à près de 93%. L'examen des indicateurs de pauvreté selon la région naturelle montre que la Haute Guinée et la Moyenne Guinée demeurent les régions les plus pauvres, avec des ratios de pauvreté respectifs de 67,5% et 55,4%. Dans ces régions, les très pauvres représentent respectivement 32% et 24%. La Guinée Forestière qui dans le passé, était moins touchée par la pauvreté occupe actuellement la troisième position avec 54,4% de pauvres dont 10,5% de très pauvres. Depuis 2003, la Guinée traverse une crise économique profonde. Il s'en est suivi un taux de croissance négatif du revenu par tête. Les projections montrent que l'incidence de la pauvreté est passée de 49,2 % en 2002 à 50,1 % en 2004 et 53,6 % en 2005.

### **PERSPECTIVES**

Si la plupart des observateurs s'accordent à reconnaître la bonne appropriation du DRSP par la patrie Guinéenne tant au niveau de son élaboration qu'à la suite des nombreuses réunions de restitution, sa mise en œuvre en tant que feuille de route reste encore à confirmer. Les fonds de l'initiative PPTTE devraient financer bon nombre des projets ont été insuffisants. Le manque de coordination entre le Gouvernement et les partenaires au développement constitue une des insuffisances majeures.

Cette situation compromet le programme de réduction de la pauvreté et de croissance entpris par le Gouvernement. C'est pourquoi il a décidé d'engager en 2004 un processus de révision du DSRP à mi-parcours qui devrait permettre de corriger les objectifs et la stratégie en fonction des évolutions récentes et des performances enregistrées.

**Trois** Nous poursuivons des politiques et méthodes participatives et durables de développement alimentaire, agricole, halieutique, forestier et rural dans les régions à potentiel élevé comme dans celles à faible potentiel, qui sont essentielles pour assurer des approvisionnements alimentaires adéquats et fiables au niveau des ménages ainsi qu'aux échelons national, régional et mondial, et lutterons contre les ravageurs, la sécheresse et la désertification, considérant le caractère multifonctionnel de l'agriculture.

### **POLITIQUES ET MESURES**

A l'instar des autres pays en développement, la Guinée s'est dotée en 2003 d'une stratégie nationale de sécurité alimentaire dont l'objectif global est de réduire le nombre de personnes mal nourries en Guinée de 50% à l'horizon 2015 conformément à l'engagement pris à Rome en 1996 au Sommet Mondial de l'Alimentation.

La stratégie repose sur une augmentation de la production vivrière, mais aussi des revenus agricoles. Le plan d'actions proposé s'inscrit donc dans la ligne du DSRP. Il s'articule sur les activités suivantes :

i) la mise en place d'un Conseil National de Sécurité Alimentaire et d'un système d'information sur la sécurité alimentaire ; ii) le renforcement des capacités des producteurs et de leurs organisations ; iii) l'amélioration de la productivité des systèmes de production et la compétitivité des filières ; iv) l'amélioration de l'accès et la gestion des ressources naturelles ; iv) le contrôle sanitaire et phytosanitaire aux frontières ; iiiiv) le renforcement des services d'appui du monde rural ; vi) l'amélioration de la prise en compte des femmes dans l'élaboration des politiques et stratégies de développement rural, en général, et de sécurité alimentaire en particulier ; vii) la relance de la lutte contre la malnutrition.

**Concernant les mesures environnementales affectant la sécurité alimentaire**, la Guinée s'est dotée de documents de politiques et stratégies ci-après :

- Le Plan d'action forestier national (PAFN)
- Le Schéma Directeur d'Aménagement des Mangroves (SDAM)
- La lettre de politique de développement Agricole (LPDA-2)
- Le Plan National d'Action environnement (PNAE)
- Le Programme de développement humain Durable (PNADH)
- Le Programme Cadre de Promotion de la Décentralisation et Renforcement des Capacités de la société Civile (PC/PDRSOC)
- Le Programme d'Appui aux Communautés Villageoises (PACV).

Concernant la mise en œuvre de la convention sur la désertification et la sécheresse que la Guinée a ratifié des programmes de gestion intégrés à caractère sous-régional ont été initiés parmi les quels on peut citer : le Programme d'aménagement des Bassins Versants du Haut Niger et de la Haute Gambie, le Projet de Gestion des Ressources Naturelles, etc.

Sur le plan institutionnel l'on note la **création d'un Ministère de l'Environnement en 2004** réaffirmant ainsi la volonté politique du pays à renforcer ce secteur.

### **Evaluation des mesures**

Le développement des cultures vivrières est un axe stratégique de la LPDA2 pour la réalisation des objectifs de sécurité alimentaire de la Guinée. A cet effet il était prévu un taux de croissance de la production rizicole de 7,3% basé sur une extension des superficies de l'ordre de plus 5% en moyenne par an et d'un accroissement des rendements de 2,2 % par an pour la période 1998-2005.

Selon le rapport d'activités 2004 du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage, des Eaux et Forêts, la production vivrière s'est améliorée significativement pour la période 1997 à 2004. la croissance porte sur 43% pour le riz, 54% pour le manioc, 265% pour le maïs, 92% pour le fonio, 87% pour l'arachide.

A l'échelle du pays l'évolution de la production enregistrée est due essentiellement à l'augmentation des superficies cultivées. Elles augmentent d'année en année. Les taux d'accroissement de 1991 à 2002 dépassent

37 % pour le riz, 15 % pour le maïs, 9 % pour le fonio, 68 % pour l'arachide et 153 % pour le manioc. Selon le SNSA les rendements ont ainsi évolué : pour le riz : de 1,38 t/ha entre 1991 à 1995 à de 1,4 à 1,5 t entre 1997 à 2001, le maïs : de 1 à 1,1 t/ha, l'arachide : de 0,8 t à 1,2 t/ha, le fonio : de 0,6 t à 0,9 t/ha, le manioc : de 6,5 à 15 t, la patate douce : de 4 à 17 t, la pomme de terre : de 7,5 à 15 tonnes.

Dans l'ensemble, les productions des principales cultures vivrières ont sensiblement progressé entre 1996 et 2000. Parallèlement, le taux de croissance des principales productions vivrières ( riz, maïs, fonio, arachide , manioc) s'est accru en moyenne de 9,11% en 2000 soit un rythme supérieur à celui de la croissance de la population ( 3,1%).

Les importations des produits alimentaires sont nécessaires pour combler le déficit constaté après l'évaluation de la production nationale. Elles assurent les 25% des disponibilités en riz et 19% des produits de la pêche . Quant aux viandes les importations ont chuté de 5,9 à 1,6% de 1995 à 2001.

La valeur des importations alimentaires est estimée à 145 millions de dollars américains au titre de l'année 2002 contre 90 millions de dollars de recettes d'exportations agricoles. Le plus grand défi du secteur agricole est d'inverser cette tendance en raison des énormes potentialités agro-sylvo-pastorales du pays

**Quatre Nous nous efforcerons de faire en sorte que les politiques concernant le commerce des denrées alimentaires et agricoles et les échanges en général contribuent à renforcer la sécurité alimentaire pour tous grâce à un système commercial mondial à la fois juste et axé sur le marché.**

### **Politiques et mesures**

Pour se conformer aux règles du commerce international, la Guinée avec l'appui des institutions spécialisées, s'est dotée en 2003 d'un **Programme Cadre Intégré du Commerce** dont les objectifs sont entre autres : (i) l'assainissement du climat des affaires au double plan légal et judiciaire (ii) l'amélioration des performances sectorielles (iii) le renforcement des capacités humaines (iv) l'amélioration du système d'appui institutionnel et financier.

Pour ce faire, les principales stratégies identifiées pour réaliser ces objectifs se fondent sur :

- la réforme des lois et règlements relatifs au Secteur Privé ;
- l'appui au renforcement des capacités pour la collecte et l'analyse des données socio- économiques et la formulation de politiques et programmes adaptés aux réalités et aux besoins du pays ;
- la prise en compte des besoins de renforcement des capacités entrepreneuriales et de gestion dans les domaines de l'industrie, des mines, de l'agriculture, de la pêche, de l'élevage, de l'artisanat et des services ;
- la prise en compte des besoins de financement des promoteurs de projets de deux manières fondamentales qui sont :
  - la revue des structures financières bancaires pour les adapter aux besoins du secteur privé ; fonds de garantie, fonds d'études etc.
  - la recherche et la mise en place de lignes de crédit pour le financement des projets de PME/PMI et micro projets ;
- le développement des mécanismes devant permettre d'améliorer la capacité des hommes et des institutions chargées de la mobilisation des ressources ;
- l'amélioration de l'environnement infrastructurel.

**En matière de Commerce des produits agricoles**, la stratégie nationale de sécurité alimentaire prévoit des mesures dont les principales sont entre autres :

- La mise en œuvre une politique d'information sur les prix pour remédier au déficit d'information des producteurs et des commerçants sur les cours mondiaux ;
- La mise en place d'un système de taxation variable pour protéger momentanément la filière nationale, car le système actuel est peu fonctionnel (avec une taxe actuelle de 58 732 FG par tonne métrique et un taux de protection nominale voisin de 15 %). Des réflexions pour la conception d'un dispositif sont en

cours, d'autant plus que la Guinée a consolidé son taux de tarification consolidé à 40 % au niveau de l'OMC.

- La réalisation d'une étude sur les possibilités et mécanismes de subvention des exportations compte tenu du fait que la Guinée faisant partie du groupe des pays les moins avancés bénéficie des clauses de la « boîte verte des accords » de l'OMC
- la formation des cadres guinéens et des leaders des organisations de producteurs aux normes de qualité en termes de connaissance et d'application des normes. Cette formation doit être dupliquée en direction des services de recherche et de vulgarisation pour pouvoir atteindre les acteurs des différents segments des filières de production.

### **Evaluation des mesures**

En ce qui concerne la stabilité **des approvisionnements en produits alimentaires** l'on constate que le marché guinéen est bien approvisionné en dépit des faibles réserves en devises et grâce à une amélioration des circuits de commercialisation des produits vivriers. Le volume global des importations commerciales de riz est de l'ordre de 321 000 tonnes. Malgré la mise en marché de ces quantités importantes, on assiste depuis le dernier trimestre 2003 à une flambée des prix du riz local et importé ainsi que des autres produits de première nécessité comme le montre le tableau ci-après :

L'accès des populations aux aliments est limité par la flambée des prix, conséquence de la dégradation des indicateurs macro-économiques (taux d'inflation à 17% , taux de croissance à -2% ...en 2004 ).

**Des structures d'appui liées au commerce des produits agricoles :** Pour appuyer ce secteur, le gouvernement guinéen a mis en place plusieurs projets avec l'appui des partenaires au développement parmi lesquels on peut citer : le Projet Dynamisation des filières vivrières (DYNAFIV) et qui fait suite au PASAI (Projet d'Appui à la sécurité Alimentaire), le Système d'information des produits agricoles (SIPAG) qui sont financés par financés par l'Aide française. Ces deux projets collectent et diffusent les informations sur le marché des principaux produits agricoles (Bulletin du SIPAG et le Bulletin ORIZA de l'Observatoire Riz et Autres produits vivriers. Parallèlement à ces deux projets, l'Agence pour la Commercialisation Agricole (ACA) appuie les organisations de producteurs ainsi que des commerçants dans les négociations commercialisations par la formation et lors des foires agricoles et aussi à travers son bulletin « ECHO AGRICOLE ». Ainsi le volume du riz local commercialisé est estimé à 120 000 tonnes par an depuis l'an 2000. L'approvisionnement du riz local est passé de 6 000 t en 1994 à 65 000 tonnes en 2000 et avoisinerait les 80 000 tonnes en 2003.

### **Renforcement des capacités en matière de négociations commerciales**

a) Le projet DYNAFIV a élaboré un ambitieux programme de formation et d'informations sur les négociations régionales et internationales. Les objectifs de ce programme consistent à former et à informer les différents acteurs (administrateurs, organisations professionnelles) sur les enjeux des négociations internationales pour la Guinée. C'est ainsi que SOLAGRAL a animé le premier séminaire à Conakry du 2 au 5 juin 2003. Les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> étapes ont consisté en novembre 2003 en la réalisation d'études de capitalisation et/ou de documents de synthèse par filière vivrière (riz, huile de palme, pomme de terre) et sur l'organisation au mois de novembre 2003 d'ateliers sur la compatibilité de la politique agricole de Guinée avec les règles issues des négociations internationales et régionales commerciales. La tenue de ces ateliers a permis d'identifier des propositions nouvelles de politique agricole et de soutien des différentes filières et de les confronter aux règles de l'OMC, aux accords de Cotonou et au processus de négociation en cours au sein de la CEDEAO. Elle a permis également de formuler des propositions de négociations aux différents stades de discussion.

b) Parallèlement l'**ONG CECIDE (Centre International pour le Développement du Commerce International)** avec l'appui de l'Union européenne anime des conférences-débats sur les enjeux du commerce international dans le cadre de l'OMC, des accords de Cotonou et de la CEDEAO. Du 5 au 7 mai 2004 le Comité ACP/UE en partenariat avec l'ONG CECIDE a organisé un séminaire de « **Planification stratégique dans le cadre d'un accord de partenariat économique (APE) entre l'Afrique de l'Ouest avec l'Union européenne** ». Ce séminaire fait suite à une réunion tenue à Dakar en février 2004 par la plateforme des Organisations de la Société Civile Ouest-Africaine.

### **Perspectives**

Toutes ces activités de renforcement des capacités de la société civile et du secteur privé en négociations commerciales permettront à coup sûr d'améliorer nos exportations agricoles et le volume de nos échanges dans la sous-région. Aussi l'élaboration du Programme National d'Investissement du secteur agricole dans le cadre du NEPAD prévoit la réalisation des infrastructures de marchés (marchés transfrontaliers, marchés ruraux de collecte, marchés urbains de Conakry, abattoir central de Conakry, port fruitier de Benty...) et de désenclavement sont autant d'éléments susceptibles d'améliorer la sécurité alimentaire des populations.

**Cinq Nous nous efforcerons de prévenir les catastrophes naturelles et les crises provoquées par l'homme, d'y être préparés, et de répondre aux besoins alimentaires provisoires d'urgence, d'une façon qui stimule la reprise, le redressement et le développement et renforce la capacité de satisfaire les besoins futurs.**

La Guinée est depuis plus de 12 ans, le théâtre d'une situation humanitaire délicate et précaire. En effet la région forestière de la Guinée subit les conséquences des troubles des pays voisins :

- Au sud, le Libéria qui a connu une guerre civile ayant fait des ravages depuis 1989, avec une recrudescence des événements en 2002/2003 avant qu'un accord de paix ne soit signé en 2003 ;
- A l'ouest, la situation de la Sierra Leone, qui connaissait également des problèmes internes depuis 1991, s'est finalement stabilisée, depuis juillet 1999 avec l'Accord de Paix de Lomé. Fin 2000, des tensions à la frontière ont poussé le HCR à déplacer les populations déjà réfugiées dans la langue de Guékédou plus au nord. Depuis la situation s'est stabilisée et depuis fin 2001, des rapatriements sont en cours
- A l'est, la Côte d'Ivoire secouée depuis octobre 2002 par une crise politique et militaire connaît des migrations de populations d'origine guinéenne et des milliers de réfugiés ivoiriens qui vivent en Guinée.

Ainsi les crises survenues dans les pays avoisinants ont induit un afflux de réfugiés et de déplacés vers la Guinée. Au plus haut de la crise, la population réfugiée dans toute la Guinée avoisinait le million de personnes. Actuellement la population réfugiée ne compte plus que de 100 000 personnes.

A cela il convient d'ajouter les attaques rebelles intervenues de septembre 2000 à janvier 2001 en Guinée, qui ont causé le déplacement de près de 300 000 personnes.

C'est pour faire face à cette situation de crise que le Gouvernement a créé en 2002 le Service National D'Action Humanitaire (SENAH) qui est fonctionnel dans toutes les régions administratives du pays. A côté de cela il convient de noter la création d'un Bureau National de Coordination des Réfugiés (BNCR). Ces deux structures assistent les personnes déplacées et les personnes déshéritées à travers le pays.

Aussi le Gouvernement a élaboré avec l'appui de la FAO et de l'Union Européenne » en Septembre 2003 un **Document de « stratégie d'autosuffisance dans et aux alentours des camps de réfugiés en Guinée »**.

Cette stratégie est formulée sous forme de mesures principales assorties d'autres mesures conjointes : actions de surveillance, cantines scolaires et de suivi des populations vulnérables.

Concernant les actions de surveillance et de filets de sécurité il est proposé les actions ci-après : nutrition sélective particulièrement ciblée aux femmes enceintes et allaitant (ii) cantines scolaires dans les camps (iii) suivi des personnes les plus vulnérables (iv) cantines scolaires d'urgence pour les populations locales.

#### **Evaluation des mesures**

En matière **d'interventions liées aux situations d'urgence**, le gouvernement guinéen à travers ses services spécialisés (SENAH, BNCR) en collaboration avec les organismes spécialisés des Nations Unies (HCR, PAM, UNICEF, FAO, OCHA) et certaines ONG (première urgence, ACF ...) ont mené des programmes et projets importants en faveur des réfugiés et des populations d'accueil.

Actuellement deux programmes importants sont en cours d'exécution en Guinée. Ce sont

**1- Programme de relance d'activités génératrices de revenus et de soutien alimentaire auprès des populations de réfugiés en Guinée Forestière.** Ce programme a pour but de couvrir les besoins alimentaires de base de l'ensemble de la population réfugiée des camps d'Albadariah et de développer des activités génératrices de revenus pour 10% de la population enregistrée dans les camps.

Les actions portent sur : la distribution mensuelle de rations alimentaires sèches, ainsi que la distribution de produits de première nécessité et de vivres aux nouveaux arrivants et des démonstrations culinaires. Les activités génératrices de revenus sous la forme d'activités de production maraîchères, d'élevages et artisanales. Ce programme prend la suite de l'opération « Soins et entretien des réfugiés ivoiriens, libériens et sierra léonais » qui s'est déroulée du 01/02/2003 au 15/08/2003. Il s'agissait de fournir aux réfugiés installés dans les camps d'Albadariah et dans le camp de Dabola une assistance alimentaire d'urgence sous forme de rations sèches, d'approvisionner les réfugiés en produits de première nécessité et de leur garantir lors de leur arrivée un niveau d'accueil minimum en terme d'assistance.

**2- Programme de relance économique. Distribution de kits d'outils pour 500 familles d'ex-refugiés dans la région de Guékédou.** : La région de Guékédou présente aujourd'hui les conditions suffisantes de sécurité pour un retour des populations. Guékédou, avant les événements de l'année 2000, était un carrefour commercial important pour toute la sous-région. La reprise des activités sur ce marché prouve que la population reprend confiance et commence à rentrer. Ainsi, un bon nombre de commerçants et d'artisans de la ville relance

leur activité. On constate le début des reconstructions des bâtiments publics détruits lors des attaques. L'apaisement des tensions et la normalisation de la situation en Sierra-Léone incitent également à la stabilisation en zone frontalière côté guinéen, ce qui est aussi un facteur encourageant pour les communautés déplacées. Les retours, conformément aux prévisions, se sont poursuivis tout au long de l'année 2002 (environ 32 000 personnes retournées en 2001 et 11 500 en 2002). La reprise des activités économiques devient donc une priorité dans cette région pour que les populations puissent retrouver des conditions de vie normales et commencer peu à peu à reconstruire leurs structures sociales. Pour ce programme, Première Urgence se charge de la distribution de kits d'outils de cultivateurs ou d'artisans en faveur des populations déplacées et de retour dans leur région d'origine.

Ces projets sont définis avec l'ensemble de la communauté afin de contribuer aux travaux de reconstruction du village et des structures collectives notamment.

**Concernant le volet agricole couvrant la période 2001-2003**, la FAO a mis en œuvre des projets d'assistance parmi lesquels on peut citer :

- Le projet d'Assistance d'urgence en intrants aux ménages agricoles affectés par les crises ;
- Le projet d'Assistance aux victimes des inondations ;
- Le projet « Protection de l'environnement et insertion agricole des ménages réfugiés d'Albadaria et de Dabola » ;
- Le projet d'assistance agricole d'urgence aux ménages rapatriés de Côte d'Ivoire et aux familles d'accueil.

En matière d'**aménagement des bassins versants**, 4 projets de bassins versants représentatifs (BRP) ont été mis en œuvre. Ces projets de Bassins Représentatifs Pilotes ont touché :

- 25 bassins appartenant aux bassins des fleuves Niger, Gambie, Sénégal, Konkouré, Koliba-Corrubal, Kolenté et Kaba;
- 889 villages couvrant une superficie de 4313 km<sup>2</sup> avec une population totale évaluée à 139.868 habitants;
- 10 forêts classées couvrant une superficie de 74.300 ha
- 2 parcs nationaux (haut Niger et Badiar) couvrant une superficie de 807.900 ha avec une population de 69.947 habitants répartis entre 114 villages.

La mise en œuvre des projets a mobilisé les financements ci-après :

- PNUD : 3.190.000 \$US
- Coopération Française : 26.000.000 FF
- Union Européenne : 31.000.000 ECU
- Coopération Italienne : 6.000.000 ECU
- USAID : 11.800.000 \$US
- Gouvernement Guinéen : 636.000.0000 GNF sur BND et 5.843.000 \$US sur PL 480

Les domaines de concentration et les actions principales ont été les suivants :

- Etudes et Recherches de base (Cartes topographiques, végétation, sols, inventaire de la flore et de la faune, schéma d'aménagement, étude socio-économique, etc.
- Diminution de la pression sur le couvert végétal et la faune (gestion des feux de brousse, foyers améliorés, haies vives, rationalisation de la coupe du bois.
- Amélioration et enrichissement du couvert végétal et de la faune (production de plans forestiers, reboisement, mise en défens, groupements forestiers).

- Développement agro-pastoral durable (aménagement de bas fonds, cordons pierreux et biologiques, cultures maraîchères, amélioration de la fertilité des sols, gestion de parcours pastoraux, vaccination du bétail, groupements de producteurs agricoles et d'éleveurs.
- Valorisation des produits de la biodiversité (apiculture améliorée, extraction huile de palme, extraction beurre de karité, saignée douce de palmiers et de rônier, élevage de pintades.
- Développement d'entreprises (saponification, teinture, ferme avicole).
- Information-Education-Communication (Animation/Sensibilisation/Production de manuels scolaires d'éducation environnementale, réalisation de documents audio-visuels, projection de films vidéo.
- Infrastructures administratives, socioéconomiques, communautaires et touristiques (base-vie, pistes et ponts, écoles, centres de santé, magasins agricoles, mosquées, centres d'observation, écomusée, villages touristiques)

Ces projets de bassins versants ont eu un impact significatif sur la sécurité alimentaire des populations vivant dans les zones concernées grâce à une amélioration des productions agricoles et animales mais aussi des revenus des producteurs tout en privilégiant la base productive naturelle. Ces actions sont à renforcer en vue de garantir la sécurité alimentaire pour tous.

**Conclusion :** La situation de crise qui a affecté les régions de N'Zérékoré et de Faranah ces dernières années font que ces deux régions naguère considérées prospères, deviennent les deux régions les plus pauvres de la Guinée selon l'enquête sur le profil de pauvreté réalisé par le Ministère du Plan en 2002/2003. A cet effet il est important que des efforts importants soient engagés afin d'inverser cette tendance.

- Six**            **Nous encouragerons l'affectation et l'utilisation optimales de l'investissement public et privé pour faire progresser les ressources humaines, les systèmes alimentaires, agricoles, halieutiques et forestiers durables et le développement rural, dans les zones à fort comme à faible potentiel.**

#### **Politiques et mesures**

Pour améliorer l'efficacité des investissements, le Gouvernement a élaboré une Stratégie de Réduction de la Pauvreté basée sur l'identification de sept secteurs prioritaires dont celui du développement rural et agricole. Cette politique a été renforcée par la mise en place d'un **Cadre Moyen de dépenses à Moyen Terme (CDMT)**. Parallèlement il a été insitué la **Revue des Dépenses Publiques (RDV)**, qui a pour objectif d'évaluer la cohérence des investissements en rapport avec les objectifs de la SRP.

Toutes ces mesures sont mises en œuvre de façon complémentaire avec la décentralisation budgétaire et la stratégie de renforcement des capacités des acteurs locaux (communautés rurales de développement, organisations professionnelles agricoles, coopératives ...).

#### **Evaluation des mesures**

La revue des dépenses publiques réalisée en décembre 2003 conjointement par le gouvernement et la Banque mondiale ont abouti à des résultats ci-après :

- **La part des dépenses sur le développement rural dans les dépenses totales est faible , étant donné que la majorité de la population (80%) et la majorité des pauvres vivent en milieu rural.** La part budgétaire du développement rural (en dehors de l'adduction d'eau en milieu villageois) est de 10% environ sur la période 1997-2003. L'évolution récente du budget a été de : de 13,6% des dépenses globales en 2000 (154,34 milliards de FG) ; 8,8% en 2001 (143,9 milliards de FG) ; de 10,3% en 2002 (154,0 milliards FG) et de 9,% en 2003 (136,9 milliards de FG). L'exécution du budget (budget exécuté sur projeté) a été faible bien que passant de 19% en 2000 à 55% en 2002.
- Les causes de la faible exécution du budget reflètent les faiblesses institutionnelles des ministères et des acteurs concernés ;
- Les dépenses récurrentes (à l'exclusion des projets) sont essentiellement destinées aux rémunérations et aux salaires ;
- Bien qu'il y ait eu des progrès dans la décentralisation des dépenses, les contrôles sont insuffisants et il y a peu de feedback sur leur efficacité ;
- Les investissements dans les secteurs du développement rural sont financés surtout par des projets et programmes, réduisant l'appropriation des ministères du développement rural ;
- L'exécution budgétaire demeure faible, avec pour conséquence, de faibles décaissements – un moyen de dissuasion des bailleurs de fonds. Depuis 2000, moins de 50% des dépenses financées de l'extérieur planifiées ont été exécutées. Depuis 2001, plus de 57% du financement extérieur ont été consentis dans le développement rural, avec 40% pour l'agriculture.
- Pour améliorer la croissance du secteur, il faut investir dans la production, la productivité et l'infrastructure rurale. Les projets actuels dans le secteur n'abordent pas suffisamment les exigences de dépenses d'investissement et de dépenses récurrentes pour financer les services d'appui aux producteurs (recherche, vulgarisation). Depuis la fermeture du PNSA qui a évalué positif il n'y a pas de projet actif de grande envergure
- Le sous-financement actuel de la recherche et de la vulgarisation menacent la croissance en matière de production et de productivité. Depuis la clôture du PNSA les services agricoles (recherche, vulgarisation, élevage, service des pv...) manque de fonctionnement les rendant inadaptés à répondre aux besoins des producteurs en semences améliorées et de conseils agricoles.

#### **Perspectives**

La mise en œuvre de la « Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire » validée en octobre 2003 et la réactualisation de la LPDA-2 en cours, sont des gages certains qui favoriseront l'investissement public et privé dans le secteur agricole et rural. La formulation du Programme National d'Investissement à Moyen Terme du Secteur Agricole du NEPAD constitue une autre opportunité pour le financement des projets prioritaires indispensables à l'amélioration de la sécurité alimentaire et à la réduction de la pauvreté surtout en milieu rural.

- Sept**            **Nous exécuterons ce Plan d'action, et assurerons son contrôle et son suivi, à tous les niveaux en coopération avec la communauté internationale.**



Depuis 2001 il a été créé un Comité National Permanent de Suivi des recommandations du Sommet Mondial de l'Alimentation qui a produit régulièrement des rapports annuels ; Cet exercice rentrant naturellement dans ce cadre.

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire, un Conseil National de Sécurité Alimentaire a été créé ; il reste la mise en place des structures décentralisées. Enfin notons la création et le lancement d'une « Déclaration d'Alliance Nationale de Lutte Contre la Faim et la Malnutrition en Guinée » en Octobre 2003 qui marque l'engagement du Gouvernement de traduire sa volonté politique en mettant en oeuvre les recommandations de Rome sur la sécurité alimentaire Mondiale et le plan d'actions du sommet Mondial de l'alimentation visant l'éradication de la faim dans tous les pays et dans l'immédiat la réduction de moitié du nombre de personnes alimentées d'ici 2015 au plus tard.

#### **SECTION IV: BILAN DE L'EXPERIENCE - EXAMEN DES BONNES PRATIQUES ET DES OBSTACLES ENTRAVANT LA LUTTE CONTRE LA FAIM**

##### **Examen des bonnes pratiques**

Même si globalement les résultats des stratégies et des programmes n'ont pas permis d'inverser la tendance de l'aggravation de la situation alimentaire et du niveau de pauvreté des populations guinéennes dans son ensemble il est important de noter que des progrès significatifs ont été réalisés par certains projets et/ou opérateurs dans certaines localités ou filières et/ou pendant une durée très limitée. Les questions de durabilité des succès ou de pérennisation des acquis ou de l'appropriation par les bénéficiaires sont autant d'éléments qui limitent les impacts réels attendus des différentes interventions qu'elles soient conduites par des services publics ou par des Ong et d'autres acteurs non étatiques.

Ainsi on peut citer à titre d'exemples de bonnes pratiques ayant permis d'aboutir à des résultats significatifs : le Projet National des Services Agricoles, le Projet de développement de la Riziculture irriguée en Guinée Maritime, le Programme Spécial pour la Sécurité Alimentaire. Concernant des actions de développement réalisées par les ONG on peut citer le Projet « Initiative pour la Sécurité Alimentaire » de la préfecture de Dinguiraye mis en oeuvre par l'ONG AFRICARE et le Projet d'Augmentation des Ressources Alimentaires de la préfecture de Siguiri « PADRAAS » en cours d'exécution par l'ONG- ADRA.

**a) Projet National des Services Agricoles (PNSA) :** Ce projet, mis en oeuvre de 1996 à 2000 sur financement de la Banque mondiale avec des fonds additionnels de la Coopération française et de l'Union européenne, a permis d'améliorer la productivité agricole des différentes filières et les revenus des producteurs. Sa stratégie a consisté à une meilleure concertation entre les organisations professionnelles et les différents services agricoles (recherche agricole, vulgarisation, élevage, services de protection des végétaux) d'une part et une intervention conjuguée des différents services agricoles avec une prise en compte de l'ensemble des exploitations d'autre part. En outre notons que le PNSA a permis la mise en place de techniciens spécialisés en traitement phytosanitaire (TS/PV), la formation et la mise en place des agents privés de traitement phytosanitaire (AFTP) et la mise en place de vétérinaires privés. Malheureusement la rupture du financement de ce programme d'appui aux services agricoles initialement prévu pour 12 ans et le manque de financement par l'Etat, fait que les producteurs ne bénéficient plus des services auxquels ils étaient habitués et les investissements réalisés dans les laboratoires de recherche, les infrastructures et la formation des cadres, sont peu valorisés.

**b) Programme Spécial de Sécurité Alimentaire (PSSA) :** Ce programme mis en oeuvre avec l'appui de la FAO depuis 1995, a permis d'améliorer la productivité agricole et les revenus des producteurs dans les différentes zones d'intervention, grâce à une meilleure diffusion des technologies existantes tout en cherchant à éliminer les obstacles institutionnels et techniques identifiés.

Le PSSA a initié en Guinée :

- l'approche négociée en matière d'aménagements hydro-agricoles entre les services du génie rural et les organisations de producteurs ;
- la prise en compte de la technique de gestion de l'eau dans les périmètres aménagés par les services de vulgarisation ;
- l'intégration de la pisciculture dans les systèmes agraires en région forestière pour l'amélioration de la production de poissons ;

- la prise en compte par la recherche de l'évaluation technico-socio-économique des technologies avant leur diffusion à large échelle.

En terme d'impact du PSSA on peut citer l'amélioration du rendement moyen du riz de mangrove dans les zones pilotes à près de 78% et l'appropriation des technologies simples et peu coûteuses par les producteurs avec un accent sur les femmes rurales.

**c) Le Projet de Développement de la Riziculture irriguée en Guinée Maritime (PDRI-GM) :** Ce projet, financé par l'Agence Française de Développement, a permis de relancer la riziculture sur des terres jadis abandonnées à cause des problèmes de salinité et de stérilité des sols de mangrove. Les techniques agricoles diffusées ont permis d'obtenir des gains de rendements de 1 700 Kg par ha sur les 2 554 Ha aménagés. Ce qui a donné un excédent commercial de près de 60%. L'amélioration du revenu se situe en moyenne à 560 000 FG/ha et de près de 1, 100 milliards par an pour l'ensemble des exploitations dont 270 millions rien que pour les femmes. Sur le plan environnemental, il est pratiqué une agriculture biologique sans apport d'engrais ni de pesticides.

Les leçons tirées de l'expérience du PDRI-GM montrent que pour améliorer la sécurité alimentaire et réduire la pauvreté il faut mettre en œuvre des stratégies de développement agricole qui se fondent sur :

- La prise en compte de la stratégie paysanne dans tout le processus d'intensification ;
- Le renforcement des capacités des organisations professionnelles au niveau de l'ensemble de la filière agricole (production, transformation, commercialisation ...) ;
- La clarification du foncier avant tout aménagement hydro-agricole ;
- La mise en place des infrastructures dont la gestion et la maintenance sont à la portée technique et financière des bénéficiaires ;
- Le succès des actions se fait dans la durée avec un transfert progressif de la maîtrise d'ouvrage des actions de développement aux organisations professionnelles ou bénéficiaires.

**Liste récapitulative des principaux programmes apportant une contribution à la mise en œuvre du Plan d'action du SMA:**

<u>Programme</u>	Année de démarrage	Bailleur	Durée années	Budget total (milliers USD )	État d'avancement
Initiative pour la sécurité alimentaire	2001	USAID	6	8,000	en cours
Promotion de la technologie de la transformation de la culture de l'anacardier en Guinée	2003	USAID	3	933	"
Projet de sécurité alimentaire	2004	USAID	6	11,000	"
Renforcement de la commercialisation agricole	2005	USAID	2	1,600	"
Gestion durable des forêts et amélioration des conditions de vie populations riveraines	2005	USAID	2	2,200	"
Pêche et pisciculture en Guinée Forestière (Agence Française de Développement)	1999	AFD	7	7,167	"
Appui à la filière riz en Basse Guinée	2006	AFD	5	9,000	"
appui au crédit rural de Guinée	2002	AFD	6	6,097	"
Programme de renforcement des capacités commerciales dans le secteur agricole	2006	AFD	2	682	"
Projet de dynamisation de l'aval des filières vivrières	2005	AFD	3	1,279	"
Appui à la création d'un système nationale de recherche agricole, zootechnique et halieutique	2004	AFD	3	1,951	"
Programme de réhabilitation agricole et d'appui au développement local du Fouta Djallon	1998	FIDA	10	15,231	"
Programme Participatif de Développement Rural en Haute Guinée	2001	FIDA	10	12,222	"
Programme de développement durable en Guinée Forestière	2004	FIDA	8	18,810	"
Projet d'appui au développement rural en Basse Guinée Nord	2005	FIDA	8	10,606	"
Projet de développement rural intégré de Forécariah	2004	BID	2	1,675	"
Projet de développement rural intégré de Dubréka	2000	BID	6	13,573	"
Projet de développement rural intégré de la Haute Guinée occidentale	2004	BID	4	14,073	"
Projet de développement rural intégré de Télimélé	2003	BID	6	20,121	"
Projet de développement rural intégré de Kakossa	2005	BID	2	14,024	"
Projet d'aide à la diversification agricole – SOGUIPAH	1998	C E	8	6,707	"
Programme de soutien au sous secteur de l'élevage PASEL	2002	CE	5	9,756	"
Projet Pilote d'appui au PSSA dans la Région de Kindia (Italie)	2002	FAO	3	1,447	"
Projet Pilote d'appui au PSSA dans la Préfecture de Kindia (BAD)	2002	FAO	3	1,449	"

Elaboration d'un plan de gestion communautaire des pins de Dalaba	2003	FAO	3	271	"
Appui à l'intensification de la production de la pomme de terre	2004	FAO	2	392	"
Promotion et contrôle de l'alimentation de rue	2004	FAO	2	291	"
Programme d'appui au Communautés villageoises (PACV)	2006	BM		7,000	

[

**Les politiques, les stratégies et les initiatives mises en œuvre, et les résultats obtenus, sont décrits ci-après.**

Dans le cadre du développement économique et social du pays, le Gouvernement a élaboré plusieurs documents de politique et de stratégie dans la perspective de développement du secteur rural.

Il s'agit notamment des documents de politique et de stratégie suivants :

- Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire (SNSA) en 2003;
- Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) en 2002;
- Programme -Cadre Genre et développement (PCGD) en 1996;
- Stratégie Nationale de Développement de la Petite Irrigation (SNDPI) en 2001;
- Guinée : Vision 2010 en 1998;
- Stratégie Nationale de Développement agricole - Horizon 2010 (1997, réactualisée en 2001 à l'horizon 2015) ;
- Lettre de Politique de Développement Agricole 1 en 1991 et 2 en 1997;
- Schéma Directeur de la Pêche (1996) ;
- Plan stratégique de la recherche agricole guinéenne 1995-2005
- Plan d'action National pour l'Environnement (1994) ;
- Plan National Forestier (1988)
- Plan National d'Actions pour l'Environnement et une Stratégie Nationale sur la Diversité Biologique.
- Schéma national d'aménagement du territoire
- Lettre de Politique de Développement Institutionnel (LPDI)
- d'une Lettre de Politique de Développement de l'Elevage (LPDE) en 1991,
- d'un document « Stratégies et Plans d'Actions de Développement de l'Elevage à moyen et Long Terme » en 1997 ;
- d'un document « Programme Cadre du Sous-secteur de l'Elevage Horizon 2010» en l'an 2000.

Malgré la volonté affichée des autorités guinéennes de doter le secteur rural et ses sous secteurs de documents d'orientations stratégiques, il convient de noter que leur impact sur la sécurité alimentaire des populations s'est avéré limité à cause d'un faible niveau de diffusion, de mise en œuvre et de suivi, mais surtout à cause de leur faible appropriation par les acteurs à la base.



INDICATEURS DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET INDICATEURS CONNEXES<sup>2</sup>

I.

INDICATEUR	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Source
<b>1. Indicateurs de la sécurité alimentaire</b>											
• <b>Disponibilité</b>											
Disponibilité énergétique alimentaire moyenne par personne (kcal)	2 263,2	2 228,8	2020,5	2 300	2 340,4	2 381,90	2 392	2 378	2220	nd	FAO
Indice de la production vivrière	109,90	112,80	115,40	118,10	116,20	121,00	124,90	124,50			FAOSTAT
Taux d'autosuffisance alimentaire (riz)	61	65	72	73	76	73	Nd	Nd	Nd	Nd	SNSA (2003)
Disponibilité de céréales par personne	109,80	108,5	107,6	110,5	111,2	114,00	Nd	Nd	110	110	FAOSTAT
Disponibilité de protéines animales par personne	7,10	6,90	7,30	8,00	8,50	8,30	Nd	Nd	7,2	Nd	FAOSTAT
Valeur des importations vivrières/recettes d'exportation	7,10	6,90	7,30	8,00	8,50	8,30	Nd	Nd			FAOSTAT
Ratio du service de la dette (recette d'exportation)	17,6	16,0	12,0	13,9	14,0	12,4	16,8	19,6	20,1	19,4	Cadrage macro-éco (2004)
Ratio du service de la dette (%PIB)	83	82,8	90,6	97,5	113,6	117,0	112,5	100,3	88,8	87	Cadrage macro-éco (2004)
Valeur de l'investissement brut dans l'agriculture (en dollars EU)	72,92	84,83	-	48,10	49,49	31,44	33,04	37,08			Division programmation, financement (M.P.), 2004
• <b>Stabilité</b>											

<sup>2</sup> Voir les notes explicatives concernant ces indicateurs à la fin du présent document.

<b>INDICATEUR</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>Source</b>
Indice des prix des aliments	101,46	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd			<b>FAOSTAT</b>
Indice de variabilité de la production vivrière	1,88	0,97	0,97	1,95	2,21	1,70	Nd	Nd			<b>FAOSTAT</b>
Rapport entre les réserves vivrières nationales et la consommation alimentaire nationale											
Instabilité des recettes d'exportation	10,44	10,72	8,38	9,95	4,40	4,83	11,20	Nd			<b>WDI</b>
<b>• Accès</b>											
Taux du croissance du PIB réel par personne/par an (%)	2,2	1,8	1,4	0,4	_0,9	2,1	Nd	1,4	0,4	0,1	<b>Cadrage macro, 2004</b>
Indice de Gini de la répartition des revenus	Nd	Nd	Nd	40,9	Nd	Nd	nd	nd	Nd	Nd	<b>FAO,2002</b>
Proportion de la population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté (%)	40	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd	49	nd	5,1	53,6	<b>QUIBB, (2002) EIBC (1994/95)</b>
Proportion de la population vivant avec moins d'un dollar par jour (%)	40,3	Nd	Nd	Nd	Nd	40	36,4	36,4	<b>Nd</b>	<b>Nd</b>	<b>QUIBB,2002 M. Plan</b>
Proportion des revenus consacrée à l'alimentation (%)	50	Nd	Nd	Nd	-nd	61	Nd	Nd	Nd	Nd	<b>PASAL</b>
Indice des prix à la consommation ( <b>Conakry</b> )	2,9	1,9	5,1	4,6	6,8	5,4	3	12,9	17,5	30,9	<b>DNS (2003)</b>
Nombre estimatif de personnes souffrant de sous-alimentation (millions pers.)	2,82	2,47	2,55	2,62	2,70	2,79	3,72	3,85			<b>SNSA,2003 QUIBB, 2002</b>



<b>INDICATEUR</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>Source</b>
Proportion de la population souffrant de sous-alimentation (%)	40	34	34	34	34	44	44	44			<b>FAO MP-QUIBB, 2002</b>
Proportion des enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale (%)	23	23	23	23	20,8	20,8	20,8	<b>nd</b>			<b>QUIBB (2002) EDS (99)</b>
Proportion des enfants de moins de 5 ans présentant un retard de croissance (%)	26	26	26	26	32,7	32,7	32,7	<b>Nd</b>			<b>DNS (2002) EDS (99)</b>
Proportion des enfants de moins de 5 ans présentant un dépérissement (%)	9	9	9	9	11,2	11,2	11,2	<b>Nd</b>			<b>DNS (2002) EDS (99)</b>
<b>2. Indicateurs sociaux</b>											
Espérance de vie à la naissance (âge)	48	48	54	48	54	57	57	<b>Nd</b>	53,5	53,5	<b>RGPH (96)</b>
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (%0)	88	88	88	88	117	<b>nd</b>	<b>nd</b>	<b>nd</b>	38,4	38,4	<b>EDS 1999</b>
Taux net d'inscription à l'école primaire des enfants de 5 à 12 ans (%)	<b>Nd</b>	41,5	<b>Nd</b>	<b>Nd</b>	<b>Nd</b>	77, 99	78	<b>Nd</b>	79	79	<b>RGPH (96)</b>
Ratio filles – garçons à l'école primaire	0,56	0,59	0,62	0,66	0,70	0,72	0,74	0,80	0,79	<b>Nd</b>	<b>DNS (2002)</b>
Taux d'alphabétisation des adultes	25	25	25	25	29	29	29	29	31,6	<b>Nd</b>	<b>RGPH (96)</b>
Nombre total de médecins, infirmières et autres agents sanitaires pour 100 000 habitants	<b>Nd</b>	<b>Nd</b>	<b>Nd</b>	<b>Nd</b>	56 <sup>3</sup>	<b>Nd</b>	<b>Nd</b>	<b>Nd</b>			<b>EDS, 1999</b>

<sup>3</sup> 56 agents de santé dont 9 médecins, 12 infirmiers, 4 sages femmes et 31 agents de santé

<b>INDICATEUR</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>Source</b>
Taux de mortalité infantile (%0)	98	98	98	98	Nd	Nd	Nd	nd	Nd	163	<b>EDs, 1999</b>
Taux de mortalité liée à la maternité (/100 000)	Nd	Nd	nd	528	528	528	528	nd	Nd	528	<b>EDS (99)</b>
Taux de morbidité des adultes (%)	37	3,7	3,7	3,7	4,74	4,74	4,74	nd			<b>EDS (99)</b>
Taux de mortalité des hommes adultes (%)	3,90	3,90	3,90	3,90	nd	nd	nd	nd			<b>(EDS (99))</b>
Taux de mortalité des femmes adultes (%)	3,50	3,50	3,50	3,50	nd	nd	nd	nd			<b>(EDS (99))</b>
<b>3. Indicateurs des maladies infectieuses et du VIH/SIDA</b>											
Taux de mortalité due aux maladies infectieuses (%)	7,5	7,5	7,5	Nd	Nd	Nd	nd	nd			<b>EDS (99)</b>
Taux de mortalité due au VIH/SIDA (%)	Nd	ND	ND	75,9 3	ND	Nd	Nd	nd			<b>OMS, 2000</b>
Proportion d'orphelins (nombre)	Nd	Nd	Nd	Nd	nd	7 626	12 229	18 600			<b>Rapport SIDA</b>
Proportion de ménages dirigés par des enfants (%)	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd	nd			
Âge moyen du chef de famille (âge)	Nd	Nd	Nd	Nd	52	Nd	Ndn	nd		1,5	<b>SNSA, 2003</b>
Proportion de la population infectée par le VIH/SIDA (%)	1,5	nd	2-4	Nd	nd	2,8	2,8	2,8			<b>Enquête nle SIDA, 2001</b>
<b>4. Économie et commerce</b>											

INDICATEUR	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Source
Proportion du total des importations par valeur, exception faite des armes, en provenance de pays en développement et des pays les moins avancés, avec exemption des droits de douane <sup>a/</sup>											
Tarifs douaniers moyens imposés aux produits agricoles, aux textiles et aux vêtements en provenance de pays en développement <sup>a/</sup>											
Estimation de l'appui à l'agriculture par rapport au PIB (%) <sup>a/</sup>									30 investissements		
Proportion de l'aide publique au développement consacrée au renforcement des capacités commerciales <sup>a/</sup>											
Part des exportations de produits primaires (en valeur) par rapport au total des recettes d'exportation <sup>b/</sup>	Nd	Nd	Nd	Nd	nd	87,37	89,80	79,03			Cadrage macro-économique, 2004
Part des produits manufacturés exportés (en valeur) par rapport au total des recettes (%) d'exportation <sup>b/</sup>	Nd	Nd	Nd	Nd	nd	9,2	7,5	9,1	9,1		Cadrage macro-économique, 2004
Termes de l'échange <sup>b/</sup>	86,83	97,22	88,54	85,66	87,24	Nd	Nd	Nd			WDI

<b>INDICATEUR</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>	<b>2002</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>Source</b>
Termes de l'échange du revenu agricole extérieur	1,36	1,85	1,02	1,41	1,17	1,12	1,03	nd			<b>WDI</b>
<b>5. Durabilité des ressources naturelles</b>											
Proportion de terres sous couvert forestier (%)	Nd	Nd	Nd	Nd	0,28	Nd	Nd	nd			<b>FAO, 2001</b>
Proportion de zones protégées consacrées à la préservation de la biodiversité (%)	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd	Nd	0,70	Nd			<b>WDI</b>

### Métadonnées

N°	Unité de mesure	Définition	Méthodologie statistique	Source
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				

]